



CALENDRIER des CAP Nationales

2^e semestre 2017

Catégorie B

N° CAP	Ordre du jour	Diffusion Ulysse	Consultation	C.A.P.
5	<ul style="list-style-type: none"> - Révision de l'évaluation des techniciens-géomètres - Révision de l'évaluation des géomètres cadastrés - Révision de l'évaluation des géomètres principaux 	Envoi dématérialisé le 26/09	26/09	27/09

N° CAP	Ordre du jour	Diffusion Ulysse	Consultation	C.A.P.
6	Accueil en détachement	Envoi dématérialisé le 18/09(am)	18/09 (am)	19/09 (m)
6	Intégration de contrôleurs (dont militaires)	Envoi dématérialisé le 19/09(am)	19/09 (am)	20/09 (m)
6	Examen de la situation des contractuels en situation de handicap de catégorie B – promotion 2016-2017.		26(am) et 27/09	28/09
6	Révision de l'évaluation des contrôleurs de 1 ^{ère} classe (C1)	Envoi dématérialisé le 3/10	3 et 4(m)/10	4(am) et 5/10
6	Mouvement spécifique sur postes	14/11 (9h) Envoi dématérialisé le 14/11	14/11	15/11
6	Révision de l'évaluation des contrôleurs de 2 ^{ème} classe (C2)	Envoi dématérialisé le 16/11	16 et 17(m)/11	20(am) et 21/11
6	Accueil en détachement	Envoi dématérialisé le 22/11(m)	22/11 (m)	27/11 (am)
6	Révision de l'évaluation des contrôleurs principaux (CP)	Envoi dématérialisé le 28/11(am)	28(am), 29, 30/11, 1(m) et 4(am)/12	5, 6 et 7/12

N° CAP	Ordre du jour	Diffusion Ulysse	Consultation	C.A.P.
6	Révision de l'évaluation des contrôleurs (CAP Balai).	Envoi dématérialisé le 13/12(am)	13(am) et 14(m)/12	14(am) et 15(m)/12
<p>Calendrier prévisionnel des CAP du 1^{er} semestre 2018 : 29/11/2017</p> <p>(am) : après midi (m) : matin Suites : Résultats définitifs</p> <p>IMPORTANT : Consultation : Période pendant laquelle vos représentants en CAP ont accès à votre dossier à la Direction Générale</p>				

N° CAPL	Ordre du jour	Date limite CAPL	Formation
2	Liste d'aptitude à l'emploi de contrôleur (année 2018)	17/11/17	Plénière

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÈL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National F.O. des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

N hésitez pas à contacter vos élus F.O.-DGFIP